

**Date de convocation** : 08/10/2021

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur MAINSARD François, Maire de Roz-Landrieux.

**Étaient présents** M MAINSARD François, Mme LARCHER Delphine, M. GLEMOT René, Mme RIDARD Marina, adjoints, Mme CAILLET Marie-José, M. MOQUEREAU Olivier, Mme GAUTIER Delphine, M LEDORMEUR Éric, M. ROBIN Régis, M. LAFAIX Jonathan, Mme RUELLAND Justine, M. ROUPIE Benoit, Mme MORISSEAU Yasmine.

**Étaient absents** M. DELALANDE Éric

**Étaient absents excusés** : Mme TOUZE LOPIN Sylviane pouvoir à M. ROBIN Régis

**Secrétaire de séance** : M. GLEMOT René

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Quorum : 8

### **APPROBATION A L'UNANIMITE DU PRÉCÉDENT COMPTE-RENDU DU 29 SEPTEMBRE 2021**

#### **1. MARCHÉS PUBLICS : CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU CHEMINEMENT PIÉTONNIER RUE DES MARAIS (n°21-10-56)**

Vu le code de la commande publique,

Vu le procès-verbal de commission d'appel d'offres du 5 octobre 2021,

Vu le rapport d'analyse des offres du maître d'œuvre – ATEC OUEST,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

- Décide d'attribuer le marché de travaux à l'entreprise POTIN TP pour un montant de 206 851 € H.T.
- Autorise Monsieur le Maire à signer le marché d'aménagement du cheminement piétonnier rue des Marais/La petite rivière
- Dit que les crédits nécessaires sont prévus au budget communal

#### **2. FINANCES : ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION AMENDES DE POLICE (n°21-10-57)**

Vu la délibération n°20-12-54 du 09/12/2020, autorisant Monsieur le Maire à solliciter le conseil départemental pour l'attribution d'une subvention au titre de la répartition des amendes de police,

Considérant le courrier, en date du 23 août 2021, de la préfecture d'Ille et Vilaine notifiant la somme allouée à la commune de ROZ-LANDRIEUX dans le cadre de la répartition 2021 du produit des amendes de police 2020 relatives à la circulation routière,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- Accepte la subvention d'un montant de 16 933 € attribuée au titre de la répartition 2021 du produit des amendes de police 2020 pour les travaux d'aménagement d'un cheminement piétonnier sur la RD78
- Dit que les travaux sont prévus courant novembre.
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier

Ordre du jour épuisé à 21h15

René GLEMOT  
Secrétaire de séance

